

Quelques questions concernant les animations à la JAM

Table des questions

Quelques questions concernant.....	1
les animations à la JAM.....	1
1. Quelle différence existe-t-il entre un atelier et un exposé ?.....	3
2. Je ne suis ni formateur, ni membre d'un groupe de recherche, quelle légitimité ai-je à animer un atelier ou un exposé ?	3
3. Combien de temps doit durer une animation ?	3
4. Saurai-je avant si j'accueillerai beaucoup de monde ?.....	3
5. Pourrai-je assister à d'autres animations si j'en présente moi-même ?.....	3
6. Pourrai-je animer deux exposés/ateliers différents ?	3
7. Je fais partie d'un groupe de travail. Pouvons-nous assurer plusieurs animations?	3
8. Je n'ai jamais assuré d'animation JAM. Pourrais-je bénéficier d'une aide ?.....	4
9. Je crois qu'il existe des animations assurées par des élèves. Comment cela se passe-t-il ?	4
10. Pour les animations-junior, comment transporte-t-on les élèves sur le lieu de la JAM ?.....	4
11. Peut-on assurer un atelier dans une salle informatique ?	4
12. Est-il possible d'assurer une animation à plusieurs ?.....	4
13. Est-il possible de coanimer avec un professeur d'une autre discipline ?	4
14. Peut-on disposer d'une connexion internet ?.....	4
15. Est-il possible de présenter une animation dans une langue étrangère ?.....	5
16. Un enseignant du supérieur peut-il proposer un atelier ?.....	5
17. Peut-on proposer une animation sous forme de « table ronde » ?.....	5
18. Peut-on avoir des exemples d'ateliers JAM ?... ..	5

1. Quelle différence existe-t-il entre un atelier et un exposé ?

Après de nombreuses années d'absences, la notion d'atelier revient. Deux différences :

- un atelier comprend une dimension manipulation et a une durée d'une demi-heure ;
- un exposé ne comprend pas cette dimension et dure 1 heure.

On peut dire qu'à la JAM, {ateliers} et {exposés} forment une partition de {animations}.

2. Je ne suis ni formateur, ni membre d'un groupe de recherche, quelle légitimité ai-je à animer un atelier ou un exposé ?

Assurer une animation, c'est simplement avoir envie de partager ce que l'on fait. Vos collègues vous répètent que ce que vous faites est intéressant, vous voyez que les élèves sont passionnés par tel ou tel dispositif que vous avez mis en place, par tel matériel que vous utilisez, alors parlons-en et n'hésitez pas à nous contacter (Manuel Péan ou Dimitri COLOMBO), par courriel ou par téléphone pour que nous échangions.

3. Combien de temps doit durer une animation ?

Voir la question 1.

4. Saurai-je avant si j'accueillerai beaucoup de monde ?

Oui, nous vous indiquerons le nombre de personnes intéressées. Attention car certains ne réservent pas, d'autres changent d'avis et les prévisions sont toujours avec une part aléatoire.

5. Pourrai-je assister à d'autres animations si j'en présente moi-même ?

Il y a deux sessions d'ateliers l'après-midi. Si vous animez le vôtre deux fois, ou si vous en animez deux différents, vous ne pourrez assister à une autre animation qu'en enchaînant sur une même session vos deux ateliers. Ce choix est offert à l'inscription.

6. Pourrai-je animer deux exposés/ateliers différents ?

Il y a deux sessions d'ateliers l'après-midi. Vous pouvez donc animer deux exposés ou ateliers différents. Dans le cas de deux exposés différents, vous ne pourrez assister à aucune autre animation. Et nous vous demandons de remplir deux questionnaires différents (un par thème d'animation).

7. Je fais partie d'un groupe de travail. Pouvons-nous assurer plusieurs animations?

Bien entendu ! Certains groupes sont très productifs, et les enseignants seront d'autant plus ravis de

pouvoir profiter de ce travail.

8. Je n'ai jamais assuré d'animation JAM. Pourrais-je bénéficier d'une aide ?

Bien entendu, contactez-nous (Manuel Péan ou Dimitri COLOMBO), nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

9. Je crois qu'il existe des animations assurées par des élèves. Comment cela se passe-t-il ?

En effet, ces animations, appelées « **JAM-juniors** », et placées sous la responsabilité d'un enseignant, sont présentées par des élèves et portent sur un thème qu'ils ont pu travailler durant l'année. D'une durée d'une demi-heure, les professeurs qui y assisteront échangeront avec eux. Vous pouvez en effectuer deux d'affilée au cours d'une même session.

10. Pour les animations-junior, comment transporte-t-on les élèves sur le lieu de la JAM ?

C'est à voir avec votre chef d'établissement.

11. Peut-on assurer un atelier dans une salle informatique ?

Contactez-nous en amont afin que nous puissions voir à satisfaire la demande en matériel.

12. Est-il possible d'assurer une animation à plusieurs ?

Bien entendu, une équipe d'établissement peut collectivement présenter un projet par exemple.

13. Est-il possible de coanimer avec un professeur d'une autre discipline ?

Rien ne s'y oppose y compris d'animer avec un non enseignant, par exemple un chef d'établissement.

14. Peut-on disposer d'une connexion internet ?

Chaque salle dispose d'un ordinateur connecté et d'un vidéoprojecteur.

Il peut être plus sûr d'apporter son ordinateur et un adaptateur pour y connecter le vidéoprojecteur.

15. Est-il possible de présenter une animation dans une langue étrangère ?

Dans le cadre d'un enseignement en DNL, il peut être envisageable de proposer des ressources en langue cible. Il est indispensable, au moment de compléter le questionnaire de le préciser.

16. Un enseignant du supérieur peut-il proposer un atelier ?

Oui bien sûr, ce sera très apprécié.

17. Peut-on proposer une animation sous forme de « table ronde » ?

Certains thèmes peuvent s'y prêter, alors pourquoi pas.

18. Peut-on avoir des exemples d'ateliers JAM ?...

Oui, vous en trouverez sur la [page de la JAM](#).